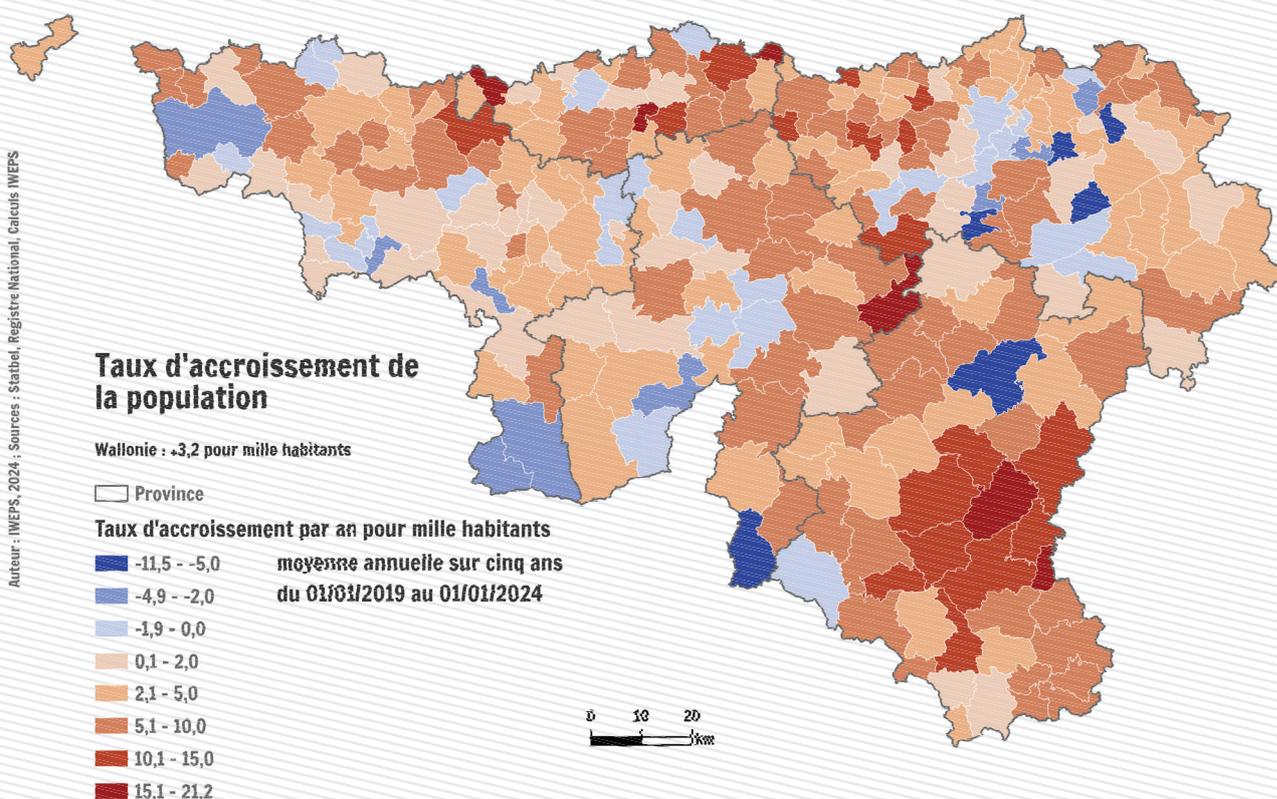


# Taux d'accroissement de la population des communes wallonnes

**-11,4 à +21,1** pour mille

L'accroissement annuel des communes wallonnes va de -11,4 à +21,1 pour mille entre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le 1<sup>er</sup> janvier 2024



Si la population wallonne dans son ensemble a enregistré en moyenne annuelle un accroissement de +3,2 pour mille entre 2019 et 2024, les évolutions dans les communes se répartissent sur un large éventail allant de -11,4 à +21,1 pour mille.

Au cours des cinq dernières années, la grande majorité des communes wallonnes connaît une croissance de population résultant surtout d'un solde migratoire positif (cf. fiche migrations internes / externes dans les communes wallonnes). Ce solde a été renforcé en 2022 par l'arrivée des réfugiés ukrainiens. Seules 43 communes ont perdu de la population entre 2019 et 2024, entre autres celles localisées le long de la frontière française éloignées des centres d'emplois et certaines autres à l'est et au sud de la province de Liège, touchées en 2021 par les inondations. À ajouter également à la liste les villes de Liège, de Tournai et de La-Roche-en-Ardenne et certaines communes à l'est de Charleroi. La crise sanitaire en 2020 a pesé sur les croissances de population par la mortalité en hausse, mais aussi par les migrations internationales en baisse. À l'inverse, en 2022, l'arrivée des réfugiés ukrainiens a pu soutenir localement la croissance de la population communale.

Épinglons les principales zones présentant les croissances les plus importantes : les communes situées au nord de la Wallonie allant de Frasnes-les-Anvaing dans le Hainaut à Raeren en Communauté germanophone qui sont dans la zone de navetteurs de Bruxelles ou de Maastricht. Mais des croissances notables sont observées également en zone plus rurale dans une grande partie de la province de Luxembourg, surtout dans les communes proches du Grand-Duché, qui bénéficient du pôle d'emplois de la ville de Luxembourg.

# Taux d'accroissement de la population des communes wallonnes

## Définitions et sources

Le taux d'accroissement de la population se définit comme la différence de la population en fin de période par rapport à celle en début de période rapportée à la population moyenne (somme de la population en début de période et de la population de fin de période divisée par deux). Il ne faut pas confondre avec le taux de croissance de la population qui se définit comme la différence de la population en fin de période par rapport à celle de début de période rapportée à la population en début de période.

Le solde total pour mille habitants est l'équivalent du taux d'accroissement. Il est le cumul du solde naturel (les naissances moins les décès) et du solde migratoire (les entrées moins les sorties par migration plus les ajustements statistiques).

Statbel a constitué en 2019 une base de données démographiques débutant en 1992 tirée du Registre national : Demobel. Ces données intègrent des corrections et sont adaptées aux nouvelles définitions.

## Pertinence et limites

Les données démographiques sont tirées du Registre national (RN) par Statbel. Le RN est un outil légal qui existe en Belgique depuis 1983 qui centralise les registres de population instaurés dans chaque commune belge dès 1846. Il enregistre l'ensemble des résidents de la Belgique dans différents registres : principalement le registre de population et des étrangers (les Belges et les étrangers domiciliés - autorisés à s'établir ou séjourner plus de trois mois - en Belgique), le registre d'attente (candidats réfugiés politiques) et les registres diplomatiques et consulaires ainsi que celui des fonctionnaires européens et des membres des autres institutions internationales (OTAN) et leur famille. La population officielle de la Belgique qui sert de base aux calculs des indices démographiques, comptabilise l'ensemble des personnes du RN qui ont leur résidence principale en Belgique en excluant le registre d'attente.

Pour en savoir plus : WalStat - IWEPS : <http://walstat.iweps.be>  
Statbel : <https://statbel.fgov.be/themes/population/mouvement-de-la-population>

Personne de contact : **Marc Debuisson** ([m.debuisson@iweps.be](mailto:m.debuisson@iweps.be)) / prochaine mise à jour : **septembre 2025**